

Communiqué de presse - 7 juin 2016

Charter Awards - C'est arrivé près de chez vous

La Cimade décerne des prix aux préfetures les plus zélées en matière d'enfermement et d'expulsion : la Préfecture de Guyane récompensée.

La Cimade constate régulièrement des pratiques illégales ou abusives en matière d'enfermement et d'expulsion des personnes étrangères. Enfermement en rétention de familles avec enfants mineurs, expulsion de personnes gravement malades, dispersion des exilés de Calais abusivement emmenés dans ces lieux de privation de liberté, expulsion vers des pays en guerre, enfermement de ressortissants français ou de personnes en situation régulière, etc.

Sous le signe du voyage et de la générosité de l'administration française, les *Charter Awards* récompensent les préfetures qui se sont illustrées en 2015 par leurs pratiques illégales ou abusives. 15 préfetures nominées pour les 10 prix décernés par La Cimade et ses partenaires.

À Bobigny, Bordeaux, Nantes, Poitiers, Toulouse, en Guadeloupe et en Guyane, des délégations de La Cimade se sont rendues ce matin pour remettre aux préfetures leur trophée.

Le Préfet de Guyane a été récompensé lors d'une cérémonie devant la Préfecture pour avoir enfermé et expulsé des exilés en quête de protection en France.

La Guyane s'est ainsi démarquée pour cette année 2015 et remporte le Prix *La Quête du Graal* pour avoir enfermé et expulsé des personnes étrangères en quête de protection de la part de France.

Le droit d'asile est inscrit dans la Constitution française, et il est en principe garanti par plusieurs conventions internationales. Mais comme de nombreux autres droits fondamentaux, il est trop souvent balayé par la prépondérance de la *machine à expulser*.

Des personnes sont ainsi enfermées sur décision préfectorale dans des centres de rétention afin d'être expulsées, en violation de leur droit d'asile, avec le risque de subir des traitements inhumains et dégradants dans le pays où elles ont été persécutées.

Une cérémonie officielle des *Charter Awards* s'est déroulée aujourd'hui à Paris, à la Maison des métallos en complément des délégations devant les préfetures. Les présidentes de La Cimade, du Gisti, de Médecins du Monde, le président d'Emmaüs France et des membres du RESF étaient là pour révéler les préfetures gagnantes.

Parmi les prix décernés, les prix *48 heures chrono*, *Very Bad Trip*, *Maman, j'ai raté l'avion*, *La quête du Graal* ou encore *Tarzan, roi de la jungle*.

L'intégralité du palmarès des *Charter Awards* est en ligne sur le site de La Cimade.

Tous les scénarios ont déjà été adaptés, il est temps de changer de politique !

Contacts presse :

La Cimade : Mathilde Bachelet : 06 94 24 76 03